DOSSIER DE PRESSE
Mai 2020

Vélo & FROMAGES
LA FRANCE SUR UN PLATEAU

POUR PÉDALER, DÉCOUVRIR & SE RÉGALER

avec les Départements

VÉLO & FROMAGES, À LA DÉCOUVERTE DES DÉPARTEMENTS

Vélo & Fromages, des échappées belles et savoureuses à portée de roues

Il y a un an, l'Assemblée des Départements de France (ADF), le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (Cniel), ADN Tourisme et Vélo & Territoires lançaient le premier appel à projet « Vélo & Fromages, la France sur un plateau » auprès des Départements. L'objectif ? Faire émerger des itinéraires cyclables à la découverte du patrimoine fromager et de toute la richesse gastronomique des territoires.

En pleine crise sanitaire mondiale, 90% des Français disent vouloir passer leurs vacances d'été en France (selon un baromètre publié par Campings.com), les 87 itinéraires d'ores-et-déjà labellisés dans 45 Départements constituent une parfaite occasion d'échappées savoureuses !

Bien que la situation soulève des incertitudes, « Vélo & Fromages » répond à la volonté des Départements de soutenir les acteurs du tourisme et les filières fromagères face aux conséquences de cette crise.

Au moment du déconfinement, le vélo apparaît plus que jamais comme un mode de déplacement évocateur de liberté retrouvée, de proximité et de sécurité. La tendance sera au tourisme local, dans un rayon de 100 kilomètres pour commencer et au-delà des frontières infra-territoriales, si la situation sanitaire le permet. La réouverture des voies cyclables et la distanciation offerte par le vélo ouvrent de belles perspectives.

Dans la continuité de l'opération #cetétéjevisitelaFrance, les Départements entendent étendre le mouvement à la sauvegarde du savoir-faire gastronomique, véritable identité du patrimoine français. La crise a fragilisé les fromages du terroir, mettant par là-même en péril tout un pan d'une économie locale de traditions, soutenue par la campagne #fromagissons. Des drives fermiers et des plateformes d'approvisionnement en produits locaux ont été mis en place pendant le confinement pour soutenir et tenter de sauver un secteur durement touché. Des habitudes de consommation ont été prises pour « manger local », il est nécessaire de les maintenir.

Les itinéraires « Vélo & Fromages » font la promesse de près de 6 800 kilomètres de routes à sillonner à bicyclette, avec plus de 1 000 sites fromagers à découvrir. Des visites de fermes, de caves d'affinage, des rencontres avec des éleveurs passionnés, des crémiers-fromagers, des pauses dans les marchés, etc. sont proposées tout au long des routes, pour un moment retrouvé de convivialité et de plaisir. Et le vélo, qu'il soit électrique ou sans assistance, garantit un rythme idéal pour reprendre le temps de rencontrer et de partager. Pour reprendre une activité (presque) normale, tout en douceur…

Départements, vélo et fromages : un trio gourmand

Revenons à la genèse du projet. Quoi de mieux que le vélo et le fromage pour représenter toute la diversité des patrimoines et des savoir-faire de la France des Départements ?

Depuis quelques années, les vélos ne cessent de fleurir dans les vitrines et les publicités : un objet et un mode de déplacement évocateur de liberté et de proximité.
Au-delà du phénomène de mode incontestable qui accompagne la petite reine, l'économie cyclotouristique est en plein essor : 21 millions de Français font du vélo pendant leurs vacances et l'hexagone séduit de plus en plus le marché européen de l'itinérance.

A travers un réseau structuré de plus de 17 500 kilomètres de véloroutes et voies vertes, aménagées en partie par les Départements, la France fait office de référence. A destination d'un public novice ou chevronné, ces itinéraires sont d'autant plus accessibles depuis l'essor du vélo à assistance électrique. Le vélo garantit un rythme idéal pour prendre le temps de découvrir, rencontrer et partager.

Cette philosophie de voyage s'inscrit pleinement dans la tendance croissante des « consomm'acteurs » souhaitant des produits locaux de qualité dans leurs assiettes. Héritage de la tradition et du savoir-faire local, le fromage est un symbole du patrimoine français. Fierté nationale, il est également un atout précieux à préserver pour la clientèle internationale. Il y aurait 1 200 variétés de fromages en France, toutes catégories confondues !

Souvent associé à un moment de convivialité et de plaisir, il n'en fallait pas moins pour le marier à la bicyclette : rien de tel qu'une découverte des saveurs fromagères pour ponctuer une balade à vélo, après l'effort le réconfort !

Vélo & Fromages, la France sur un plateau

C'est autour de ces deux tendances positives et fédératrices que l'Assemblée des Départements de France, le CNIEL, Tourisme & Territoires et Vélo & Territoires ont développé le projet « Vélo & Fromages, la France sur un plateau ». Derrière ce concept se cachent des parcours thématiques à vélo autour du patrimoine fromager des Départements.

Des visites de fermes, de productions laitières, de caves d'affinage, des haltes chez des crémiers fromagers, des pauses gourmandes dans les marchés, etc. sont proposées à moins de 6km des parcours pour faire découvrir les métiers du lait, le savoir-faire d'artisans passionnés et la diversité du patrimoine culinaire des Départements.

Exemple d’un itinéraire labellisé dans le Département de l’Isère

L'ISÈRE (38)

Au Pays de Saint-Marcellin

Un itinéraire affiné en Isère

Cet itinéraire au Pays de Saint-Marcellin ravira aussi bien les fondus de vélo que les amoureux de fromage ! Cette balade vous mènera de Saint-Marcellin, village éponyme du célèbre fromage du Dauphiné, dans le Sud-Grésivaudan, jusqu'à Roybon sur le plateau boisé de Chambaran. Un itinéraire idéal pour les cyclotouristes gourmands qui pourront s'arrêter pour goûter les produits phares de ce joli coin d'Isère : le fromage Saint-Marcellin (IGP), la noix de Grenoble (AOP) et les Ravioles de Royans (IGP).

distance	dénivelé positif	niveau
51km	677 m	▲▲▲△△

8 SITES FROMAGERS

1 Fromagerie du Dauphiné
1940 route départementale 1092 - 38470 Têche
04 76 36 95 00
Fromages : Saint-Marcellin (IGP) et Saint-Félicien
Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h-12h et 14h-18h. Vendredi 8h-18h.
Distance : 4,7 km

2 Fromagerie Rochas
Jean-Noël Rochas. La Combe 38470 Quincieu
04 76 93 53 60
Horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi de 8h-12h30 et 14h30-19h.
Distance : 5.5 km par petite route

3 Fromagerie le Murinois
155a route de Roybon 38160 Murinais
04 76 64 25 85
Fromages : Saint-Marcellin et autres spécialités locales
Horaires d'ouverture au public : du mardi au vendredi 9h-12h et 16h-19h. Lundi et samedi de 16h-19h.
Distance : 3.7 km

4 La chèvrerie de la Gabote
231 Route d'Essemat 38160 Saint-Vérand
06 45 05 04 19
Fromages de chèvres
Horaires d'ouverture au public : à la ferme samedi de 10h-12h et 15h-18h. Sur le marché de Saint-Marcellin le mardi de 8h-12h.
Distance : 2.2 km

5 Les Carmes - vins et fromages
3 Place des Carmes 38160 Saint-Marcellin
04 76 36 37 52
Horaires d'ouverture au public : du mardi au samedi de 9h-13h et 15h-19h
Distance : sur le parcours

6 Marché de Saint-Marcellin
Kiosque, place d'Armes et avenue du collège 38160 Saint-Marcellin
Horaires d'ouverture au public : samedi matin
Distance : sur le parcours

7 Maison du Saint-Marcellin
6 avenue du collège 38160 Saint-Marcellin
04 76 38 89 82
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Distance : sur le parcours

La Tivollière
Château du Mollard - Christine Serve. 1 Rue du Mollard 38160 Saint-Marcellin
04 76 38 21 17
Horaires d'ouverture au public : le midi du mardi au dimanche, le soir vendredi et samedi
Distance : sur le parcours

Balade à vélo au milieu des noyers

Paysages agricoles
©Isère Tourisme

Saint-Marcellin IGP
©L. Nguyen

Au Pays de Saint-Marcellin

1. Fromagerie du Dauphiné
2. Fromagerie Rochas
3. Fromagerie le Murinois
4. La Chèvrerie de la Gabote
5. Les Carmes - Vins et fromages
6. Marché de Saint-Marcellin
7. Maison du Saint-Marcellin
- La Tivollière

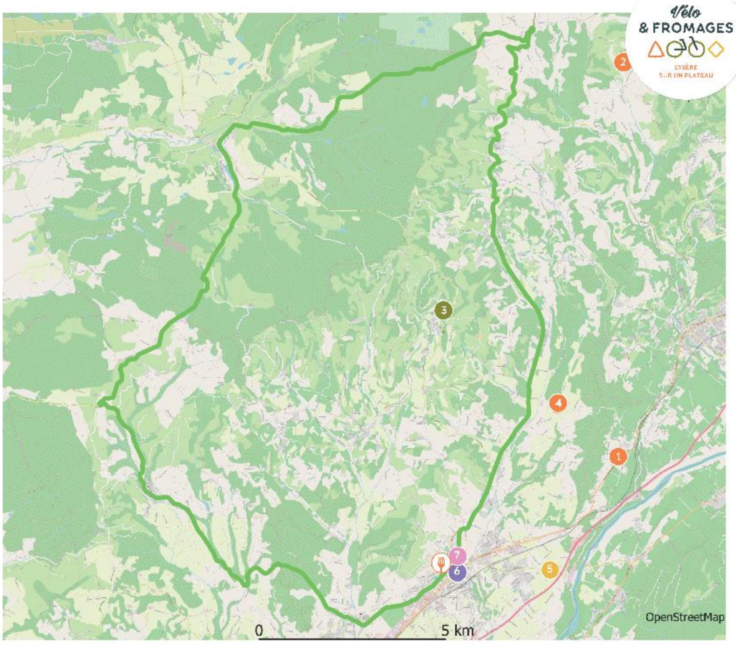

- Éleveur/Ferme
- Atelier de transformation
- Cave d'affinage
- Crémier-fromager
- Musée/Évènement fromager
- Marché & Espace de vente
- Restaurateur
- Hébergement

Pour en savoir +
https://www.isere.fr/actualites/gastronomie-et-velo

LA NAISSANCE DU PROJET

A travers ce projet fédérateur et positif, l'ADF et ses partenaires (ADN Tourisme, le CNIEL (filière Laitière Française) et Vélo & Territoires) ont souhaité renforcer la valorisation des patrimoines touristiques et gastronomiques des Départements.

La méthode et le calendrier

Un appel à projet a été adressé à tous les Présidents de Départements en 2019 et renouvelé en 2020.

Les Départements qui souhaitaient rejoindre l'opération « Vélo & Fromages » ont ainsi pu constituer un dossier de candidature, selon un cahier des charges comprenant entre autres :

- Une note de contexte présentant l'engagement des Départements en matière de politique cyclable ;
- Un récapitulatif des itinéraires pouvant être proposés dans les Départements (départ/arrivée d'un itinéraire, économie laitière locale identifiable aux abords du tracé, nombre de sites à visiter, cartographie de l'itinéraire et illustrations des balades proposées…).

Les itinéraires et les sites fromagers ont dû remplir plusieurs conditions pour intégrer le projet :

Pour être éligible, un itinéraire devait nécessairement être :

- Déjà existant (schéma cyclable départemental, véloroutes & voies vertes, EuroVelo…) ;
- Sécurisé et balisé, tout en proposant un classement par niveau de pratique du vélo ;
- Respectueux d'un ratio de sites fromagers par itinéraire ou boucle (a minima 3 sites).

Les sites fromagers (producteur, affineur, crémier-fromager, restaurateur, marché) devaient également remplir plusieurs conditions d'éligibilité :

- Être situé à moins de 6 Km d'un itinéraire cyclable ;
- Être ouvert à la visite au moins un jour par semaine ou sur demande d'un particulier.

A l'issue d'un comité de sélection composé des partenaires du projet (ADF, ADN Tourisme, le CNIEL et Vélo & Territoires), **45 Départements et 87 itinéraires** ont été retenus. Les territoires labellisés ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une soirée dédiée au projet le 25 février 2020 au Salon International de l'Agriculture, un véritable succès un an seulement après son lancement ! Et le peloton devrait continuer de s'agrandir…

Les 45 Départements labellisés :

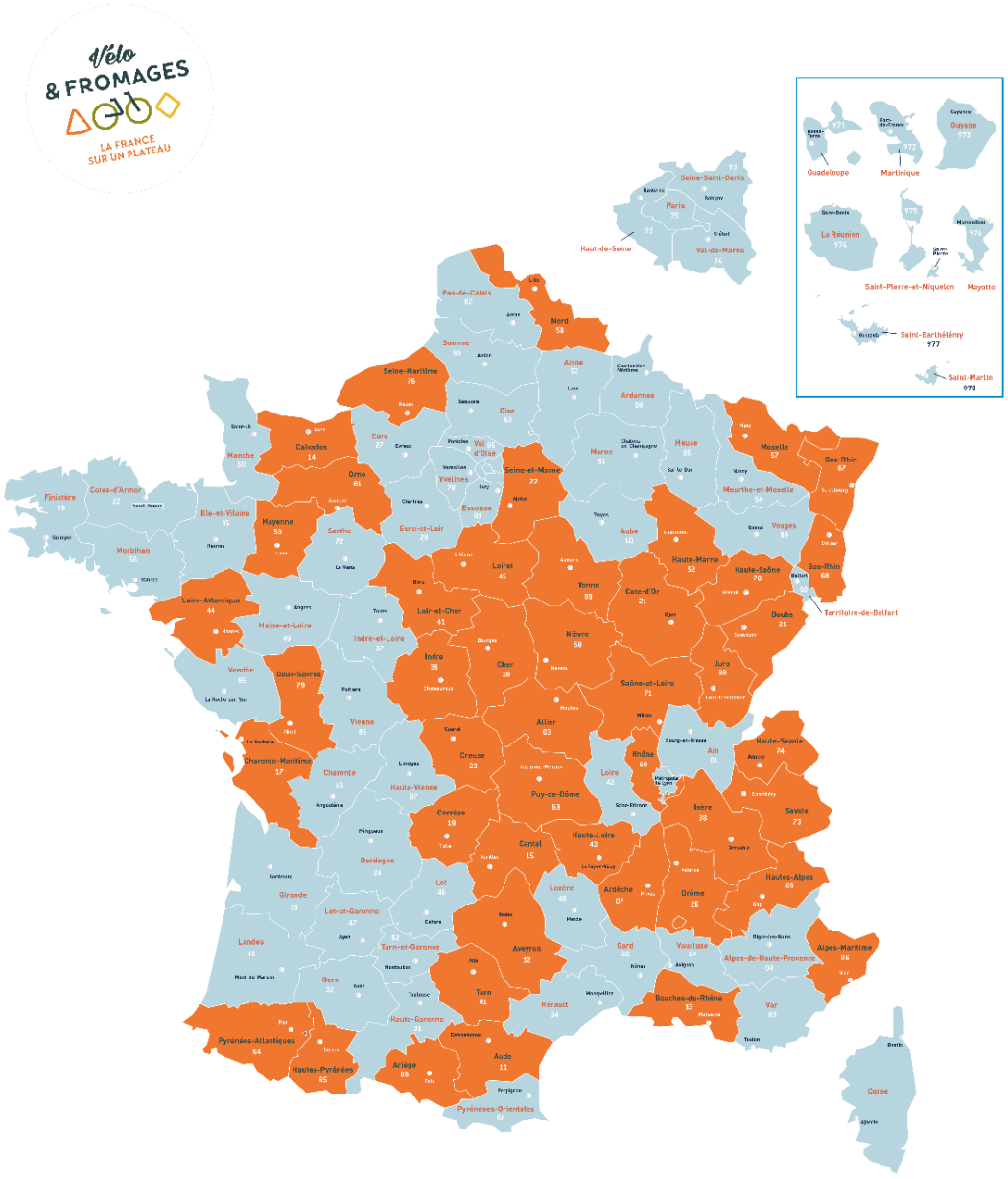

Source : ADF, Mai 2020

Allier, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Indre, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Haute-Marne, Mayenne, Moselle, Nièvre, Nord, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Yonne.

Les itinéraires

Grâce à l'imagination, la créativité et l'implication des Départements dans le projet « Vélo & Fromages », les 87 itinéraires déjà labellisés mettent en valeur une grande diversité territoriale : richesses gastronomiques, sportivité des parcours, attractivité touristique, etc. Les Départements démontrent ainsi qu'ils sont les échelons naturels pour assurer la promotion d'un symbole français tel que le fromage. Et il y en aura pour tous les goûts !

Retrouvez sur le site internet de l'ADF les fiches itinéraires déjà finalisées :

http://www.departements.fr/wp-content/uploads/2020/05/Atlas-Mai-2020-140520-compressé.pdf

Des 6,9 km de « La Vélo Francette Airvault-St-Loup-sur-Thouet » dans les Deux-Sèvres aux 238 km de « La Route des Cols des Pyrénées » dans les Pyrénées-Atlantiques, des parcours les plus sportifs tels que « La Boucle Sportive en Bigorre » dans les Hautes-Pyrénées (réel défi montagnard pour cyclistes valeureux) à la balade familiale « Plaine du Comtat Arbre et Patrimoine » dans les Hautes-Alpes, en passant par « Le circuit des Châteaux » dans la Drôme qui propose un parcours 100% Bio pour une alimentation saine, les cyclotouristes amateurs de bons produits seront comblés !

LES ITINÉRAIRES VÉLO & FROMAGES EN CHIFFRES

Vélo
& FROMAGES

87 *itinéraires labellisés*
dans **45** *Départements*

6 760 km
de routes Vélo & Fromages à sillonner
(un véritable Tour de France)

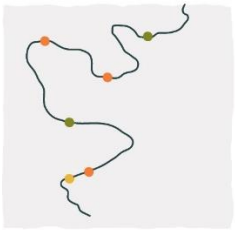

72 200 m
de dénivelé positif cumulé à escalader (oh hisse !)

1 054 sites
fromagers (fermes, crémiers fromagers, marchés...) à visiter
(on a du pain sur la planche...)

LA FRANCE
SUR UN PLATEAU

des dizaines
de variétés de fromages à (re)découvrir (miam !)

COMMUNICATION

L'ADF et ses trois partenaires ADN Tourisme, le CNIEL, Vélo & Territoires, ont lancé une campagne de communication sur le projet « Vélo & Fromages » : animation des réseaux sociaux dédiés (Facebook, Instagram), événementiel (Tour de France, Rencontres Vélo & Territoires, Forum DepTour, Salon International de l'Agriculture…), organisation de déplacements Presse, etc.

Un Atlas des itinéraires labellisés a été réalisé ; il constitue un support unique de valorisation des 87 parcours et des 1054 sites fromagers recensés.

Des articles sont mis en ligne sur le site internet de l'ADF et de ses partenaires ainsi que dans la « Lettre des Départements » (diffusée à près de 10 000 contacts) pour informer des avancées de l'opération « Vélo & Fromages ».

Des posts et des stories sont régulièrement publiés sur les réseaux sociaux : photos, suivi des événements (ex. : SIA 2020), reconnaissance d'un itinéraire, recettes à base de fromages, etc.

De par son rayonnement au niveau national et international, ADN Tourisme, via ses 93 adhérents départementaux (Agences de Développement Touristique et Comités Départementaux du Tourisme), sera la vitrine de l'opération « Vélo & Fromages » pour une clientèle de cyclotouristes du monde entier.

Chaque Département labellisé « Vélo & Fromages » organise en parallèle sa propre communication autour du projet à travers des produits touristiques, des fiches topographiques téléchargeables, des livrets, des vidéos, etc.

IDENTITÉ VISUELLE DE VÉLO & FROMAGES

Une charte graphique déclinable à tous les Départements pour une communication nationale homogène

L'identité visuelle de « Vélo & Fromages » a été conçue et pensée pour une communication nationale, homogène et déclinable à tous les Départements de France.

Réalisés par le Studio Doris Hémar, la charte graphique et le logo de « Vélo & Fromages » ont été pensés comme une alliance entre diversité de formes (patrimoine fromager français et panneaux de signalisation des routes). Le Studio a ainsi créé une campagne d'illustration gourmande et sportive, entremêlant la route et le fromage, le vélo et le terroir.

La communication visuelle de « Vélo & Fromages » est associée à une signature « *La France sur un plateau* » au travers de laquelle le cyclotourisme et la gastronomie se rejoignent pour créer une balade récréative et alléchante.

Les personnages des illustrations imaginées par Marie Assénat symbolisent parfaitement la diversité des balades gourmandes, sportives et familiales proposées par « Vélo & Fromages », et sont déclinables à souhait par les Départements via leurs supports de communication (brochures, réseaux sociaux, flyers, site internet…)

➢ **<u>Extraits de la charte graphique</u>** :

Pour en savoir plus...

LE FROMAGE SYMBOLE DU PATRIMOINE FRANÇAIS

Du goût, du caractère, de la diversité ! Les produits laitiers font partie intégrante du patrimoine gastronomique français. 75 700 producteurs de lait représentant 200 000 emplois directs dans la production de lait (vaches, chèvres, brebis), œuvrent au quotidien au cœur des territoires pour offrir du lait et des produits laitiers sains, sûrs et durables.

Le Doubs ©CIGC_jean_pierre_van_der_elst

La France, terre de lait

Une géographie riche de terroirs différents, un climat tempéré propice à la prairie et aux cultures de fourrages, des réserves d'eau : la France est par nature un grand pays laitier.

Des animaux laitiers locavores

Les éleveurs laitiers produisent, sur leur ferme, l'alimentation (fourrages et céréales) nécessaires à leurs vaches, brebis ou chèvres. Ces aliments permettent aux éleveurs de sécuriser la production via la maîtrise de sa traçabilité, de son origine et de sa qualité. Ce fort lien au sol leur permet donc de produire localement l'alimentation du troupeau et de limiter les importations d'aliments, tout en valorisant les ressources du territoire.

Le saviez-vous ? Les fermes laitières sont souvent familiales et à taille humaine. En moyenne, le troupeau est constitué d'une soixantaine d'animaux par ferme. Chaque ferme dispose en moyenne de 101 hectares de surface agricole dont 53 hectares de prairies (permanentes et temporaires), source d'alimentation pour le troupeau.

Moteur de l'économie des territoires

La France compte près de 3,7 millions de vaches laitières et 62 000 exploitations laitières. 25 millions de tonnes de lait sont produits chaque année et dont une partie est transformée en yaourts, desserts lactés et fromages.

850 000 chèvres (pour 5 000 éleveurs) recensées sur le territoire produisent environ 580 millions de litres de lait par an, presque intégralement transformé en fromages frais ou affinés.

Enfin, 1,2 million de brebis françaises (pour 4 000 éleveurs) produisent environ 260 millions de litres de lait par an, lui aussi essentiellement valorisé en fromages.

La France est ainsi le 2ème producteur de lait en Europe. Composée de coopératives et

d'entreprises privées, l'industrie laitière constitue un vaste réseau d'entreprises de tailles variables, comprenant des très petites, petites et moyennes entreprises et leaders mondiaux.

(Chiffres 2018 FranceAgriMer)

Pourvoyeuse d'emplois variés aux compétences pointues

De la production à la transformation, la filière laitière représente près de 300 000 emplois, de plus de 60 métiers liés à cette filière : 20 métiers concernent l'élevage et 40, l'industrie laitière.

Elles proposent une grande variété d'emplois, faisant appel à des compétences diverses (technicien, éleveur, salarié en élevage, conducteur de ligne de conditionnement, technicien fromager, maître beurrier, responsable qualité, préparateur de commande…). Des formations de tous niveaux (Bac Pro, BTS, écoles doctorales et universités) accompagnent en profondeur l'évolution de la filière et permettent de tisser des liens étroits avec les entreprises.

FILIÈRE VÉLO, UNE OPPORTUNITÉ TOURISTIQUE POUR LES DÉPARTEMENTS

Forme d'itinérance touristique en développement, le vélo attire de plus en plus de touristes adeptes des loisirs actifs et de découvertes. Les Départements et les Agences de Développement Touristique (ADT), fortement impliqués dans cette démarche, participent à la réalisation d'aménagements spécifiques et sécurisés, à la signalétique, mais également au développement de services touristiques.

Tourisme & Territoires (devenu **ADN Tourisme** en mars 2020) est un réseau engagé sur la filière vélo depuis 10 ans. Une filière en phase avec les attentes des clientèles touristiques (sport, recherche de liberté, pratique écologique…). Il est également l'un des administrateurs de l'association France Vélo Tourisme, association qui réunit des organismes publics et privés dont les missions sont la promotion et l'organisation d'une offre touristique liée au vélo avec différents acteurs (Etat, collectivités territoriales, organismes de promotion, professionnels du cycle…).

- 2009 : lancement du premier partenariat avec Vélo & Territoires pour démarrer la mise en tourisme de l'EuroVelo 1 devenue La Vélodyssée, soit 1 250 km d'itinéraire et près de 600 établissements labélisés Accueil Vélo ;
- 2011 : participation au premier Comité National pour le Vélo, instance nationale d'échanges et de concertation ;
- 2011 : Tourisme & Territoires s'engage au sein de France Vélo Tourisme.

France Vélo Tourisme et le Comité Régional du Tourisme (CRT) Centre-Val de Loire sont copropriétaires de la marque Accueil Vélo

Cette marque collective a été créée en 2012 pour qu'institutionnels du tourisme, collectivités territoriales et entreprises impliquées dans le développement du tourisme à vélo proposent un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo.

Elle est présente dans 80 Départements, et 74 ADT sont impliquées dans son déploiement.

Ces structures évaluent les prestataires répondants aux différents référentiels de la marque Accueil Vélo : hébergements, offices de tourisme, loueurs et réparateurs de vélos, restaurants et sites touristiques (ferme auberge, port fluvial, musées, châteaux…).

Tous les prestataires Accueil Vélo sont situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable et disposent d'un équipement adapté pour les cyclistes : abri vélo sécurisé, kit de réparation…

La Mayenne ©Nautilusphotographie – Mayenne Tourisme

La filière vélo en chiffres :

- La France, 2e destination mondiale du tourisme à vélo
- Marque Accueil Vélo présente dans 80 Départements
- 4 200 prestataires labellisés Accueil Vélo
- 9 millions de séjours
- 17 515 km de véloroutes et voies vertes ouverts au 1er janvier 2020
- 21 millions de Français font du vélo pendant leurs vacances
- 5 % d'entre eux pratiquent le vélo en itinérance
- Dépense moyenne : 73 euros par jour et par touriste à vélo (de 62 euros à 105 euros/jour/touriste selon les itinéraires)
- Un impact économique fort par rapport à la dépense moyenne des touristes en France
- Distance moyenne parcourue : 65 km par jour et 450 km sur 7 jours
- Destination idéale : à moins de 500 km du domicile
- Saison touristique : une activité toute l'année avec un pic d'avril à fin octobre
- +20 % de passages cyclistes en 5 ans

Quelques chiffres de fréquentation du site web France Vélo Tourisme :

- 1,46 million de visites sur le site
- 4,87 millions de pages vues
- + 15% d'audience en 2018

LES DÉPARTEMENTS, GRANDS AMÉNAGEURS DE LA FRANCE À VÉLO 2030

L'ambition nationale est de tripler la part modale vélo à horizon 2024. Y répondre nécessite des aménagements adaptés et sécurisés. Les Départements se sont emparés des politiques cyclables depuis la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie) de 1996, et sont, depuis plus de 20 ans, les grands aménageurs des itinéraires cyclables français au travers, notamment, de leurs investissements dans la réalisation du Schéma national vélo. Véritable support d'une mobilité décarbonée, le Schéma national fixe la trame à partir de laquelle se décline une planification territoriale cohérente au travers de schémas cyclables régionaux, départementaux et locaux.

Les territoires, fédérés pour une politique vélo cohérente

Les territoires, en première ligne desquels les Départements, sont massivement mobilisés autour de la réalisation des infrastructures cyclables. Au travers de leurs schémas, ils étudient, aménagent, entretiennent, améliorent et soutiennent la réalisation des itinéraires cyclables français. Que ce soit en maîtrise d'ouvrage directe ou en appui d'ingénierie et d'aides financières aux intercommunalités de leur territoire, les Départements sont l'échelon de proximité de référence pour coordonner et impulser la réalisation du maillage cyclable du territoire. Fédérés au sein de Vélo & Territoires, 62 d'entre eux sont particulièrement actifs sur les politiques cyclables en France.

17 515 km du Schéma national vélo sont d'ores-et-déjà réalisés (chiffres au 1er janvier 2020)

Selon les chiffres dévoilés par Vélo & Territoires chaque année, 474 km d'itinéraires cyclables ont été inaugurés en 2019 au titre du Schéma national vélo, qui compte ainsi 17 515 km réalisés sur les 25 408 km programmés, soit 69 % d'achèvement. En matière de réseau cyclable européen, la France est concernée par 10 EuroVelo, soit près de 8 915 km, réalisés à 92 % au 1er janvier 2020.

Le saviez-vous ? Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Le réseau comprend à ce jour 11 Régions, 64 Départements et 33 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ces territoires adhérents au réseau Vélo & Territoires à avril 2020 couvrent plus de 90 % de la population française référencée au 1er décembre 2018.

LES PARTENAIRES VÉLO & FROMAGES

L'Assemblée des Départements de France (ADF)

Créée en 1946, l'Assemblée des Départements de France est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales. Elle remplit 5 grandes missions : représenter les Départements auprès des pouvoirs publics ; constituer un centre de ressources pour les Départements ; offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux ; être un lieu de confrontation d'idées et d'élaboration de positions communes sur les grands dossiers nationaux ; valoriser le rôle et l'action des Départements auprès des citoyens.

Le CNIEL

Interprofession laitière créée en 1973, le Centre National Interprofessionnel de l'Économie laitière (CNIEL) a pour mission fondamentale du d'organiser l'économie laitière de façon cohérente afin de favoriser le développement économique du secteur. Il remplit deux objectifs principaux : faciliter les relations entre producteurs et transformateurs de la filière laitière en élaborant notamment des éléments de référence partagés par l'ensemble de la filière et promouvoir collectivement l'image du lait et des produits laitiers auprès des consommateurs.

ADN Tourisme

ADN Tourisme est née le 11 mars 2020 du regroupement des trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme, Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions. ADN Tourisme représente désormais, au niveau national, les forces conjuguées de près de 1 300 structures représentant 800 millions d'euros de budget et 12 000 salariés. Tout en tenant compte des compétences partagées et des activités propres à chaque échelon territorial et dans le respect du code du tourisme, ADN Tourisme a pour objectif de proposer à ses adhérents une offre de services innovante et une expertise de qualité. Elle a également pour ambition de développer des partenariats forts avec l'État et ses opérateurs, ainsi qu'avec les acteurs privés, dans la perspective d'inscrire son action dans un tourisme innovant et respectueux des territoires.

VÉLO & TERRITOIRES

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités (régions, Départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ce cap stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

CONTACTS PRESSE :

Assemblée des Départements de France
Sophie LE MOUËL
Tél : +33 (0)1 45 49 60 31
sophie.lemouel@departements.fr

ADN Tourisme
Claire BOURGEOIS
Tél. : +33 (0)1 44 11 10 44
c.bourgeois@tourisme-territoires.net

CNIEL
Caroline FENAILLON
Delphine SACLEUX
Tél : + 33 (0)6 45 23 96 75
cfenaillon@cniel.com
dsacleux@cniel.com

Vélo & Territoires
Amandine DUPRÉ
Dorothée APPERCEL
Tél. : +33 (0)9 72 56 85 07
amandine.dupre@veloterritoires.org
dorothee.appercel@veloterritoires.org

RÉSEAUX SOCIAUX :

@veloetfromages

@veloetfromages

#veloetfromages

SITE INTERNET :

http://www.departements.fr/velo-fromages-france-plateau/